

SYNDICAT MIXTE POLE RIED BRUN COLLEGE DE FORTSCHWIHR

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2016

Sous la présidence de Madame Hélène BAUMERT, Présidente

Madame la Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres présents, ouvre la séance à 18h30

<p><u>Membres présents</u> :</p> <p>Déléguées d'Andolsheim Délégué de Bischwihr Déléguée de Fortschwihr Délégué de Grussenheim Délégué de Porte du Ried Délégués de Horbourg-Wihr</p> <p>Déléguée de Jepsheim</p> <p>Délégué de Muntzenheim Délégué de Riedwihr (Porte du Ried) Délégué de Wickerswihr</p> <p>Délégués de la Communauté de Communes du Pays de Brisach</p>	<p>Mmes Elisabeth BRAESCH et Caroline ROLL M. Marie-Joseph HELMLINGER Mme Hélène BAUMERT M. Martin KLIPFEL M. Bernard GERBER M. Christian DIETSCH M. Daniel BOEGLER Mme Clarisse MUNCH Mme Nathalie SCHELL Mme Françoise HARTER (suppléante de M. Jean-Claude KLOEPFER) M. Marc BOUCHE M. Bernard DIRNINGER M. Jean-Jacques RINGLER (suppléant de M. Bernard SACQUEPEE</p> <p>Non représentés</p>
--	---

Membres absents excusés : M. Jean-Claude KLOEPFER, M. Serge BAESSLER, M. Bernard SACQUEPEE

Membre absente non excusée : Mme Stéphanie DEISS
Secrétaire de séance : M. Marie-Joseph HELMLINGER

Assistait également à la réunion : M. Raphaël KUEHN, secrétaire général du Syndicat

Ordre du jour :

COMPETENCES OBLIGATOIRES

A

- A.1. Approbation et signature du procès-verbal du 12 octobre 2016
- A.2. Diagnostic d'accessibilité des ERP pour dossier d'ADAP
- A.3. Indemnité de permanence
- A.4. Renouvellement de la ligne de trésorerie
- A.5. Bon de Noël pour les enfants du personnel du Syndicat
- A.6. Avenant à la convention d'occupation à titre précaire des terrains attenants au parking du collège

COMPETENCES OPTIONNELLES**B****B.1. Compétence Anim'Jeunes**

B.1.1. Approbation du type d'activités et des tarifs pour l'année 2017

B.2. Compétence Espace Ried Brun

B.2.1. Licence de débit de boisson pour l'Espace Ried Brun

COMPETENCES OBLIGATOIRES**A****A.1. Approbation et signature du procès verbal du 12 octobre 2016**

Sans objections

A.2. Diagnostic d'accessibilité des ERP pour dossier ADAP

Communes ayant participé au vote : toutes les communes

Par délibération du 12/10/2016, le Comité Syndical a confié à l'association EGEE la réalisation de diagnostics d'accessibilité devant servir à l'établissement de dossier d'ADAP.

M. Kuehn, DGS du Syndicat présente ces diagnostics.

♦ **Espace culturel Ried Brun – ERP de 2^{ème} catégorie**

Le périmètre de l'étude englobe les accès, parkings, parvis, entrées, hall et déambulateur ainsi que les aménagements intérieurs tels qu'accueil au guichet, sanitaires, loges et salle de spectacle avec gradins et scène. Divers constats de non-conformité sont établis avec proposition chiffrée de remise aux normes sur une période de 2 ans, de 2017 à 2018, selon l'échelonnement ci-dessous :

▫ *Tranche 1 : 2017*

- Cheminement des places H vers porte latérale 1 500 €
- Cheminement d'évacuation porte de secours sud, pavé ou enrobé..... 3 200 €
- Signalétique extérieure pour les différents bâtiments..... 400 €
- Signalétique pour places H situées au fond 400 €
- Signalétique intérieure (toilettes et zone H) 500 €

▫ *Tranche 2 : 2018*

- Portes d'entrée (latérale et principale) 600 €
- Bandes visuelles sur surfaces vitrées 2 000 €
- Main courante (2) + débordement sur existantes 3 000 €
- Sièges encastrés pour douche loges..... 1 000 €
- Boucle magnétique comptoir billetterie..... 500 €

♦ **Le Gymnase du Collège de Fortschwihr – ERP de 3^{ème} catégorie**

Le périmètre de l'étude englobe les accès parking, une grande salle de sport multi-activités, une petite salle dédiée au judo (dojo), des sanitaires ainsi que des locaux abrités, de rangement, d'un atelier et d'une chaufferie gaz.

Divers constats de non-conformité sont établis avec proposition chiffrée de remise aux normes sur une période de 3 ans, de 2017 à 2019, selon l'échelonnement ci-dessous :

▫ *Tranche 1 : 2017*

- Cheminement extérieur.....	600 €
- Sièges encastrés pour douches H et F + patères (2 unités).....	1 000 €
- Equipement des sanitaires (miroir)	300 €
- Aménagement ou création de WC handicapés (H + F).....	10 000 €

▫ *Tranche 2 : 2018*

- Signalétique verticale parking H	1 000 €
- Signalétique intérieure	500 €
- Signalétique places H sur tribune (4 places)	180 €

▫ *Tranche 3 : 2019*

- Bandes visuelles sur parties vitrées entrée principale et secondaire	500 €
- Peinture contrastée entrée principale et secondaire	300 €

♦ **La Trésorerie de Muntzenheim**

Ce bâtiment abrite actuellement la Trésorerie de Muntzenheim qui va fermer le 1^{er} janvier 2017.

Le devenir du bâtiment est à ce jour inconnu, mais le Comité Syndical a souhaité, malgré tout, établir un diagnostic d'accessibilité handicapé pour mettre en conformité les aménagements et les équipements extérieurs au bâtiment.

Le périmètre de l'étude a ainsi porté sur le parking, l'accès au public avec escalier métallique ainsi que la rampe d'accès donnant sur une coursive rejoignant l'accueil.

Divers constats de non-conformité sont établis avec proposition chiffrée de remise aux normes sur une période de 2 ans, de 2017 à 2018, selon l'échelonnement suivant :

▫ *Tranche 1 : 2017*

- Cheminement extérieur.....	1 500 €
- Contremarches sur escalier principal et nez de marche contrastés	1 000 €
- Contremarches sur escalier béton et nez de marche contrastés.....	600 €

▫ *Tranche 2 : 2018*

- Création parking	1 100 €
- Main courante sur replat	700 €
- Déplacement boîte aux lettres.....	200 €
- Signalisation de présence porte latérale	700 €
- Bande d'éveil sur escalier latéral	500 €

Au vu de ces éléments, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Mme la Présidente à présenter la demande de validation de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) de ces 3 ERP auprès des services préfectoraux.

Autorise Mme la Présidente à déposer les dossiers de demande d'autorisation de travaux et d'urbanisme aux fins de réalisation de travaux prévus dans le cadre de ces ADAP.

Accepte la programmation de mise en conformité des ces 3 ERP proposée ainsi que son estimation financière.

Décide d'inscrire les travaux de la tranche 2017 au budget primitif 2017 du Syndicat

A.3. Indemnité de permanence

Communes ayant participé au vote : Bischwihr, Fortschwihr, Grussenheim, Muntzenheim, Porte du Ried et Wickerswihr.

Lorsque l'Espace culturel Ried Brun de Muntzenheim est loué le week-end à des organismes (associations, entreprises...) M. Julien Burdloff, régisseur technique de la salle, est amené bien souvent à effectuer une prestation qu'on peut appeler de « permanence » pour assumer un rôle de sécurité et de présence, sans pour autant intervenir pour le compte de l'organisme loueur pour assurer une prestation technique, majoritairement exécutée par des régisseurs extérieurs.

Selon la définition réglementaire, la permanence correspond à l'obligation faite à un agent de se trouver sur son lieu de travail habituel pour nécessité de service, un samedi, un dimanche ou lors d'un jour férié.

Ce régime semble correspondre à la situation puisque M. Burdloff n'effectue pas de travail supplémentaire dans le sens où il n'intervient pas, n'effectue pas ses tâches habituelles mais doit seulement être présent.

La proposition est d'octroyer une indemnité de permanence à M. Burdloff à hauteur d'une indemnisation maximale de 2 week-ends par mois.

Le Comité Syndical,

Vu le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il y a lieu d'instaurer le régime des astreintes et des permanences, ainsi que le régime indemnitaire qui s'y rattache ;

Entendu la proposition de Madame la Présidente ;

Vu l'avis favorable du Comité technique paritaire n° PERM EN 2016.1 du 30/11/2016 ;

DECIDE, à l'unanimité des membres votants

La mise en place de périodes de permanences dans le cas suivant :

- Location de l'Espace Ried Brun à des tiers organisant leurs propres manifestations

Est concerné l'emploi de :

- Responsable du service technique M. Burdloff

de charger Mme la Présidente de compenser les périodes ainsi définies conformément aux textes en vigueur, sur la base d'une indemnisation maximale fixée à 2 week-ends par mois.

d'autoriser Mme la Présidente à prendre et à signer tout acte y afférent

A.4. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Communes ayant participé au vote : toutes les communes

Par délibération du 13/01/2016, le Comité Syndical avait décidé de contracter une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € afin de faire face aux besoins de trésorerie ponctuels.

Ces besoins correspondaient notamment aux avances de trésorerie liées au paiement des factures de transport du collège (budget de 417 000 €) avant compensation souvent très tardive par le Conseil Départemental.

La ligne de trésorerie vient à échéance le 31/12/2016 et il y a lieu de s'interroger sur son renouvellement.

Mme la Présidente informe le comité de sa démarche auprès du Conseil Départemental du Haut-Rhin qui a abouti à la prise en charge financière directe par le Conseil Départemental des factures des transports des collégiens depuis septembre 2016, ce qui a considérablement allégé les besoins de trésorerie.

Sur cette base, elle propose de ne pas renouveler la ligne de trésorerie à l'avenir.

Le Comité Syndical accepte cette proposition et la charge d'en informer l'organisme prêteur.

A.5. Bons de Noël pour les enfants du personnel du Syndicat

Communes ayant participé au vote : toutes les Communes

Le personnel transféré le 01/01/2016 de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun au Syndicat Pôle Ried Brun – Collège de Fortschwihr, bénéficiaient de bons de Noël pour les enfants jusqu'à 18 ans, permettant l'achat de cadeaux.

Sur la base des avantages acquis lors de transfert de personnel dans une autre collectivité, le Syndicat décide de reconduire le dispositif et de faire bénéficier les agents concernés de bons de Noël qui sont accordés aux conditions suivantes :

- ⇒ enfant dont l'âge limite est fixé à 18 ans
- ⇒ valeur du bon : 60 €

Sur la base des agents concernés pour 2016, le montant pour le Syndicat s'élève à 600 €.

A.6. Avenant à la convention d'occupation à titre précaire des terrains attenants au parking du Collège

Communes ayant participé au vote : toutes les Communes

Par délibération du 23/06/2016, le Comité Syndical a décidé de louer les terrains attenants au Collège à M. Gilles Helmlinger de Bischwihr.

La convention d'occupation à titre précaire a été établie sur les bases des fonds cadastraux. Ainsi, la parcelle n° 309, située en section 20 d'une superficie de 102.71 ares ne comprend en réalité, compte tenu des aménagements routiers ultérieurs liés au parking, qu'une superficie de 95.30 ares, calculée par le biais du site géoportail du Conseil Départemental.

Il y a donc lieu de rectifier la convention sur cette nouvelle base.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte cette modification à l'unanimité, sauf M. Marie-Joseph HELMLINGER qui n'a pas participé au vote.

Autorise Mme la Présidente à signer l'avenant n° 1 à la convention d'occupation à titre précaire avec M. Gilles Helmlinger.

COMPETENCES OPTIONNELLES	B
---------------------------------	----------

B.1. Compétence Anim'Jeunes

B.1.1. Approbation du type d'activités et des tarifs pour l'année 2017

Communes ayant participé au vote : Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Porte du Ried, Muntzenheim et Wickerschwihr

Le Comité Syndical, sur proposition de l'équipe d'animations du Syndicat, approuve le type d'activités ainsi que les tarifs correspondants qui seront proposés aux familles pour l'année 2017, selon le tableau ci-dessous.

Ce tableau précise également le type d'encadrement proposé lors de chaque animation.

ANIMATION	Description/Intervenant	Encadrement	Tarifs
Art' déco Jardin de saison	Création florale	Intervenant Externe Fleuriste	10
Badminton	Activité au Sport'n door Colmar	Equipe anim'jeunes	6
Base ball	Activité au Ried Brun	Equipe anim'jeunes	3
Basket ball	Activité en partenariat avec le Pays de Brisach	Equipe anim'jeunes	3
Boum	Soirée pour les jeunes de 19h à 23h	Equipe anim'jeunes	3
Bowling	Sortie bowling Colmar	Equipe anim'jeunes	6
Brico loisirs	Divers bricolage (scrapbooking, peinture sur shirt)	Intervenant Externe	8
Casino	Journée de jeux sur le thème casino	Equipe anim'jeunes	8
Cirque	Atelier cirque au gymnase	Intervenant Externe professionnel	6
Coiffure	Atelier de coiffure	Intervenant Externe professionnel	6
Couture	Créations diverses (trousses, sacs...)	Intervenant Externe professionnel	10

Cuisine	Atelier de cuisine dans un lieu professionnel	Intervenant Externe professionnel de l'animation	8
Danse	Activité en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	8
Equitation	Activité à l'écurie du Ried à Artzenheim	Intervenant Externe professionnel + Equipe anim'jeunes	8
Escalade	Activité au Gymnase encadré par un professeur d'EPS du collège	Intervenant Externe professionnel professeur EPS du College	8
Europa Park	Sortie à Rust	Equipe anim'jeunes	35
Foot en salle	Au Gymnase	Equipe anim'jeunes	4
Foot 5	Activité au Sport'n door Colmar	Equipe anim'jeunes	8
Grs	Activité en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	3
Golf	Rouffach	Equipe anim'jeunes	8
Hand Ball	Activité en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	3
Jorkiball	Activité au Sport'n door Colmar	Equipe anim'jeunes	8
Kayak	Apach Horbourg Whir	Intervenant Externe professionnel + Equipe anim'jeunes	8
Loto	Activité au Ried Brun	Equipe anim'jeunes	4
Multi-Sports/ jeux	Activité au Ried Brun	Equipe anim'jeunes	3
Parc Aventure	Sortie Accrobranche	Intervenant Externe professionnel + Equipe anim'jeunes	15
Patinoire	Sortie patinoire	Equipe anim'jeunes	6
Pêche	Activité à l'étang de Bischwihr	Equipe anim'jeunes	8
Peinture	Activité Peinture acrylique	Intervenant Externe Titulaire Bafa	12
Pétanque	Activité au Ried Brun	Equipe anim'jeunes	3
Ping Pong	Activité à la salle des Fête Muntzenheim	Intervenant Externe associatif retraité	10
Piscine Munster	Sortie à Munster	Equipe anim'jeunes	10

Piscine Brisach	Sortie en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	5
Pyrogravure	Activité au Ried Brun	Equipe anim'jeunes	10
Sortie Vélo	Sortie	Equipe anim'jeunes	3
Tennis	Activité à Colmar	Equipe anim'jeunes	8
Tournois Fifa	Tournois de jeux vidéo	Equipe anim'jeunes	6
60 sec chrono	Activité de minis défis	Equipe anim'jeunes	8
Art' déco Création mosaïque	Création sujets mosaïque	Intervenant Externe Fleuriste	10
Art' déco création Tableau alu	Création tableau (peinture collage ...)	Intervenant Externe Fleuriste	10
Poulball	Sortie en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	3
Lasergame	Sortie à Mulhouse	Equipe anim'jeunes	14
Tournoi de foot	Sortie en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	3
Kinball	Au Gymnase	Equipe anim'jeunes	3
Magie	Initiation à la magie	Intervenant Externe professionnel	6
Tchoukball	Sortie en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	3
Cuisine Masterchef	Sortie en partenariat avec le Pays de Brisach organisé chez eux	Equipe anim'jeunes	10
Rando Kayak	Apach Horbourg Whir	Intervenant Externe professionnel + Equipe anim'jeunes	14
Quizz	Activité au Ried Brun	Equipe anim'jeunes	6
Loup Garou	Activité au Ried Brun	Equipe anim'jeunes	Gratuit

La Présidente Hélène Baumert demande que soit respectée la réglementation concernant les animations « Coiffure » et « produits cosmétiques » et la soumettra au comité.

M. KUEHN est chargé de s'informer auprès du service Anim'Jeunes pour connaître les qualifications des personnes encadrantes et le type d'activités effectuées.

Le Comité Syndical décidera lors de la prochaine réunion de l'adaptation ou du maintien de ces activités.

Toute autre activité nouvelle en cours d'année sera soumise au Comité Syndical pour validation.

B.2. Compétence Espace Ried Brun

B.2.2. Licence de débit de boisson pour l'Espace Ried Brun

Lors de la séance du 12/10/2016, le Comité Syndical avait chargé Mme la Présidente de se renseigner auprès des services préfectoraux sur les possibilités de délégation de cette licence de boissons à un tiers.

Il s'avère que la délégation n'est pas possible mais elle informe les membres du comité qu'un accord a été trouvé avec M. Julien Burdloff, régisseur technique de l'Espace Ried Brun, présent à toutes les manifestations organisées par le Syndicat, qui a accepté de suivre la formation requise pour obtenir la licence de 3^{ème} catégorie à son nom, afin de permettre la vente de boissons de groupe 1 et 3 à l'Espace Ried Brun.

M. Burdloff a déjà suivi la formation du 16 au 18 novembre 2016 auprès d'UMIH Formation ce qui permettra d'obtenir le permis d'exploiter de la licence 3 auprès des services préfectoraux.

La séance est levée à 20 heures

La prochaine réunion du Comité Syndical aura lieu le mercredi 8 février 2017